



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 168

Texte de la question

ORPAILLAGE CLANDESTIN EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Monsieur le ministre de l'intérieur, l'orpaillage clandestin est un grave problème qui ne concerne pas seulement la Guyane mais l'ensemble de la République, et l'exploitation abominable de la misère humaine qui entoure cette activité n'est plus tolérable. Du travail forcé à la prostitution juvénile en passant par une quasi-traite des migrants et la culture de l'ultraviolence caractérisée par des centaines d'assassinats entre orpailleurs clandestins, cette activité illégale s'assimile parfois à un véritable esclavage moderne.

Comment, au xxie siècle, la France, pays des Lumières, pays des droits de l'homme, pays signataire de la déclaration des droits de l'enfant, pourrait-elle continuer à accepter un tel état de fait ? Comment la France pourrait-elle continuer de voir sa souveraineté nationale violée en ce point du territoire ? Si de tels événements se produisaient en France hexagonale, l'émotion suscitée entraînerait une réponse immédiate des pouvoirs publics pour y mettre un terme définitif. Pourtant, la Guyane fait partie intégrante de la République, dont la Constitution nous rappelle qu'elle est indivisible.

Enfin, je rappelle que l'orpaillage clandestin entraîne la perte de centaines de millions d'euros chaque année et que des centaines d'emplois légaux sont détruits, sans compter les graves atteintes portées à la biodiversité : déforestation massive, pollutions terrestres, déversement dans nos eaux de mercure et de cyanure qui tuent ou provoquent suicides et maladies neurodégénératives chez nos compatriotes amérindiens.

Je demeure conscient de tous les efforts déjà réalisés. Cependant, ce sujet dépassant très largement le problème de l'insécurité en zone urbaine, permettez-moi d'en appeler solennellement au renforcement des actions engagées, afin de mettre un terme définitif à ces pratiques intolérables qui bafouent les valeurs de notre République.

Pour cela, monsieur le ministre de l'intérieur, vous pouvez compter sur mon soutien. Permettez-moi aussi d'avoir une profonde pensée pour Me Antoine Sollacaro. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et sur quelques bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, vous l'avez rappelé avec des mots forts, l'orpaillage illégal engendre une criminalité très préoccupante : trafic de stupéfiants, prostitution, homicides. Il engendre, dans certaines zones de Guyane, une atmosphère de violence intolérable pour la République. À cet égard, je tiens à saluer ici, avec mon collègue Jean-Yves Le Drian, la mémoire des deux militaires tués à Dorlin le 27 juin dernier. Les conséquences sont également dramatiques pour la santé publique et pour l'environnement.

Comme vous l'avez rappelé, la lutte contre l'orpaillage est une priorité. Depuis 2008, l'opération ARPI engage sur le terrain les forces de gendarmerie et des renforts militaires conséquents. Cette lutte vise à déstabiliser durablement cette économie en asséchant les flux logistiques qui irriguent les chantiers clandestins, en détruisant les chantiers illégaux et les moyens de production des orpailleurs et en démantelant des filières. La situation reste cependant préoccupante et les efforts déployés depuis quatre ans par l'État, s'ils ont permis d'obtenir une décroissance de l'activité illégale, continuent à poser un défi redoutable à l'État et à la République. Nous devons donc chercher à renforcer l'efficacité de l'opération ARPI par un travail en synergie avec les autres services de l'État.

L'acquisition de renseignements opérationnels et la coordination internationale font partie de ces éléments. Ils ont permis, par exemple, la mise hors d'état de nuire de dix des responsables des meurtres de Dorlin. Mais vous avez raison, il faut continuer ce travail. C'est une priorité pour la sécurité et la santé des Guyanais et pour leur environnement. En tout cas, je vous garantis que nous avons la ferme volonté de poursuivre cette action. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 168

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2012](#)